NOTE FORMATIONS INITIALES 2026-2027

« JE ME FORME ET CERTIFIE MES COMPETENCES »



Ligue Régionale de Tir de Bretagne

Informations générales

IMPORTANT : Chaque stagiaire doit prendre connaissance la fiche de sa formation.

Pour toute questions, vous pouvez contacter l'Assistant Technique Régionale :

06 72 97 59 14 – atr@tir-bretagne.org

Rappel

La formation continue est obligatoire pendant la durée de l'Olympiade pour conserver son diplôme actif.

Le PSC1 est obligatoire avant toute formation. Des équivalences sont admises. Il n'y a pas de nécessité que le titre soit encore « actif »

Le CAC n'est pas un brevet détenu à vie. Pour renouveler son CAC il faut suivre la formation continue spécifique avant la fin de validité.

Pour les formations les armes utilisées peuvent être personnelles ou mise à disposition par le club ou le Comité Départemental.

La Ligue se réserve le droit de modifier les dates des modules selon les besoins du calendrier sportif. Le cas échéant, les stagiaires sont avertis dans les meilleurs délais.

Les *Note des formations initiales* et *Note des formations continues* sont également disponibles sur le site internet de la Ligue : http://www.tir-bretagne.org/

Journées de positionnement :

La journée de positionnement concerne toutes les formations initiales, sauf le CAC et Moniteur TAR. Elle se déroule dans le département où vous êtes licencié. Toute absence sera considérée comme un abandon de la formation par le stagiaire.

Leur animation est assurée par les Responsables de Formation Départemental (RFD).

Les frais de la journée de positionnement sont inclus dans votre inscription.

Inscriptions :

Le nombre de places disponibles est limité pour chaque formation. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets (avec paiement).

Dans les cas nécessitant une dérogation, l'inscription sera automatiquement refusée en l'absence de demande de dérogation. Les dérogations sont à caractère exceptionnel, accordées ou non par l'ATR.

Dans un esprit d'équité, une limite de **3 stagiaires par club pour une même formation** est fixée.

Inscription

Lecture des pages 1 à 3 et de la fiche de la formation concernée

Envoi du dossier avant la clôture

Joindre le chèque ou preuve de virement

Si besoin : Demande de dérogation et/ou autorisation parentale

Traitement

Validation de l'inscription dans l'ordre d'arrivée et la limite des places

Uniquement pour les dossiers complets avec paiement.

Confirmation

Reception d'un mail de confirmation du secretariat, avec attestation de paiement

Convocation

Réception de la convocation 2-3 semaines avant le module

Elle contient les informations nécessaires (horaire, lieu...)

Les dossiers d'inscription sont à transmettre au secrétariat de la Ligue par e-mail (secretariat@tir-bretagne.org) ou par courriel :

Ligue Régionale de Tir de Bretagne
11 bis avenue de la Princesse
BP 7 Maison des Associations
56390 COLPO

La période d'inscriptions pour les formations BFJE, BFA, BFI et Moniteur TAR **s'ouvre le 02 septembre et se termine le 25 septembre**. Tout dossier reçu après la clôture des inscriptions ne sera pas retenu.

Pour les formations CAC, le dossier doit être transmis **au plus tard 2 mois avant la journée de la formation**. Passé ce délai, l'inscription ne sera pas retenue.

Frais de formation :

Les frais d'inscription sont à envoyer avec le dossier d'inscription : **chèque ou preuve de virement**. Ils sont encaissés indépendamment de la présence du stagiaire (absence, abandon, etc.). **Tout candidat abandonnant ou exclu au cours de la formation ne sera pas remboursé de tout ou partie des frais qu'il aura engagés.**

Vous pouvez annuler sans frais votre inscription sur simple demande, **jusqu'à 3 jours après la clôture des inscriptions**. Au-delà de ce délai, les inscriptions sont définitives et l'encaissement automatique.

Pour les stagiaires licenciés **Hors Ligue** les frais de formation sont majorés de 10€ par module. Le Passeport formateur, livret d'alternance ainsi que les guides pédagogiques sont fournis. L'acceptation en formation est soumise à l'accord des deux RFL et dans la limite des places, avec une priorité pour les licenciés de la Ligue de Bretagne.

Restauration et Hébergement :

Les frais de restauration du midi sont directement pris en charge par la Ligue dans la limite du barème maximum en vigueur. La consommation d'alcool est strictement interdite, et entrainera l'exclusion immédiate de la formation.

Les éventuels frais de restauration du soir, d'hébergement et de déplacements sont à la charge du stagiaire, de son club ou du comité départemental.

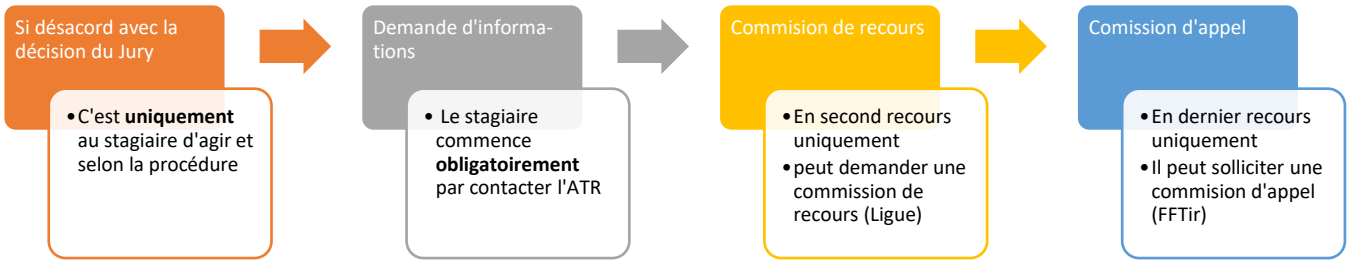
Modalités de validation (Règlement FFTir)

L'obtention du Brevet Fédéral est prononcée par l'ATR sur proposition du jury plénier. Le Jury a toute latitude pour proposer la validation (totale ou partielle) ou l'ajournement du stagiaire.

L'alternance est une partie importante de la formation, et pourra ne pas être validé s'il apparait des doutes sur son déroulement réel. Le Jury plénier est présidé par l'ATR (RFL) et comporte les membres de l'ETR participants à la formation.

Les stagiaires doivent :

- ✓ Participer activement à toutes les journées de formations
- ✓ Respecter en permanence la sécurité et l'éthique fédérale, tant par ses actions, et son comportement, que par ses paroles
- ✓ Réaliser les parcours de formation à distances et questionnaires formatifs
- ✓ Réussir les différentes évaluations certificatives, théoriques et pratiques. Elles seront présentées au jury plénier pour décision.
- ✓ Réaliser son alternance et rendre les documents lors du dernier module (sauf CAC). Le volume horaire dépend de la formation.
  - ➢ Rendre son livret de formation et passeport formateur complété et signé
- ✓ Participer à une compétition officielle dans la saison (sauf CAC)
  - ➢ Epreuve obligatoire mais non pénalisante. Nombreuses disciplines ouvertes dans les barèmes. Participation par équipe impossible.
- ✓ Réussir les épreuves pratiques « Cibles Couleurs » (sauf CAC)
  - ➢ Passages des grades correspondant au Brevet Fédéral et selon le protocole fédéral. Elles permettent la labélisation « Cibles Couleurs » des stagiaires.



SOMMAIRE

(accès à la formation en cliquant dessus)

Informations générales 2

Certificat de Compétences : Capacité à accueillir et conseiller 6

Brevet Fédéral Jeunes Encadrants 8

Module Complémentaire BF Jeunes Encadrants 10

Brevet Fédéral Animateur 11

Brevet Fédéral Initiateur 13

Moniteur Tir aux Armes Réglementaires 15

Informations sur le Brevet Fédéral Entraineur 17

Demande d'inscription formation INITIALE 18

Demande de dérogation 20

Autorisation parentale 21

Certificat de Compétences : Capacité à accueillir et conseiller

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

IMPORTANT : Chaque stagiaire est libre de s'inscrire à la session de son choix, indépendamment de son département d'appartenance.

Session A	Session B	Session C	Session D	Session E
• 05 décembre • départ. 35	• 06 mars • départ. 29	• 24 avril • départ. 56	• 15 mai • départ. 22	• 13 juin • départ. 56

Cadre de la formation.

Le Certificat a une durée de validité de quatre ans et n'est pas détenu à vie à l'inverse des Brevets Fédéraux.

La durée globale de la formation est de 8 heures. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- BC1 : Organiser la sécurité de la pratique (4 heures)
- BC 2 : Accueillir (1 heure)
- BC3 : Faire découvrir le Tir Sportif (1 heure)
- BC4 : S'intégrer au sein du club (1 heure)

Module Ligue
- 1 journée
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique
- Moodle (durée libre)
- Préparation personnelle en amont

Inscription à la formation.

Le nombre de place est limité à 10 stagiaires, et maximum 3 du même club, par sessions de formation.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à 50 €.

Conditions
- Avoir 16 ans révolu
- Licencié depuis 1 saison minimum
- En cas d'échec sur une session, la réinscription sur la même saison ne sera pas prioritaire

Pré-requis
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)

Important
- Jusqu'à 18 ans, les mineurs ne peuvent intervenir que dans le cadre de l'Ecole de Tir, sous la responsabilité et en présence d'un adulte Brevet Fédéral.

Informations spécifiques.

En amont du module :

Il est impératif de suivre l'intégralité du parcours en ligne, qui fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire n'ayant pas réalisé la préparation se verra refuser l'accès à la journée en présentiel.

Il est recommandé d'assimiler le contenu du « Manuel du Tir Sportif » édité par la FFTir, une connaissance des différentes armes du club et du fonctionnement interne (conditions d'accès au pas de tir, cours obligatoires, chasuble de responsable…),

La Ligue conseille aux clubs d'organiser un temps pratique dédié (2 h minimum) avant la formation.

Modalités de validation :

Les stagiaires CAC ne sont pas concernés par les épreuves pratiques de compétition, d'obtention de Cibles Couleurs, ni par une alternance en club.

Le score au QCM minuté doit atteindre au minimum 80% de bonnes réponses. Les 4 blocs de compétences ne se compensent pas.

Des mises en situations permettant d'apprécier les différentes compétences attendues

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental. Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
•Cibles	•Casque anti-bruit •Pistolet et/ou revolver 25m (ISSF ou TAR) •Facultatif: arme d'épaule 22lr •1 boite de munition manufacturée (rechargées interdites) •Tenue confortable •Cahier de prise de note •Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle

Brevet Fédéral Jeunes Encadrants

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

La journée de positionnement a lieu dans votre département. Elle est animée par votre RFD. La présence du tuteur est recommandée.

Positionnement 22	Positionnement 29	Positionnement 35	Positionnement 56
10 octobre	02 octobre (fin d'après-midi)	02 octobre (fin d'après-midi)	18 octobre

Prévision encadrement : **Pascal KERLAU et Philippe GOUDET**

Module 1
- 28 novembre
- Lieu selon les inscrits

Module 2
- 28 février
- Lieu selon les inscrits

Module 3
- 22 mai
- Lieu selon les inscrits

Cadre de la formation.

Au sein du club, Son activité se déroule exclusivement en pistolet 10m précision ET carabine 10m debout, au sein de l'école de Tir du club. Sous la conduite d'un encadrant de club diplômé et adulte. Le jeune encadrant :

- Garanti la sécurité
- Participe à l'encadrement des séances EdT 10m
- Coach les plus jeunes lors des compétitions
- Aide à la validation des « Cibles Couleurs »

La durée globale comprend la formation à distance, l'alternance en club et les modules Ligue. Elle est de 64 heures, répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1 : Compétence à organiser la sécurité de la pratique (2 heures)
- ✓ BC 2 : Compétence à accueillir, accompagner et animer (3 heures)
- ✓ BC 3 : Compétence à encadrer le Tir sportif (7 heures)

Journée de positionnement
- 1j en département

Modules Ligue
- 3 journées
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique
- Moodle

Alternance en club
- 40h minimum
- Avant le dernier module

Inscription à la formation.

Le nombre de place est **limité à 10 stagiaires,** et maximum 3 du même club

Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à **85 €**

Conditions

- Avoir entre 14 et 20 ans
- Licencié depuis 2 saisons minimum
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)

Pré-requis

- Avoir sa Cible Verte à l'entrée en formation
- Sur dérogation : avoir sa Cible Orange, avec obligation de réussite de la Cible Verte avant ou lors du dernier module.

Important

- Avoir un Tuteur Fédéral 1er degré (ou inscrit en formation cette saison)

Informations spécifiques à la formation.

L'alternance en club est obligatoire. Elle est consignée dans un **livret d'alternance** (à remettre complété et signé lors du dernier module).

Il est impératif de suivre les différents parcours sur **Moodle**. La partie à distance fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire ne faisant pas le parcours en ligne se trouvera dans **l'impossibilité de valider son BFJE**.

La journée de positionnement vous présentera Moodle et son fonctionnement. Vous recevrez les codes de connexion par la Ligue, peu de temps après la clôture des inscriptions.

Les stagiaires passeront les grades Cibles Blanches et Jaunes, respectivement lors du positionnement et du dernier module Ligue. Les grades se passeront en pistolet **OU** en carabine, à votre choix.

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
•Passeport formateur fédéral •Livret de formation fédéral •Guide pédagogique fédéral •Cibles et munitions	•Pistolet ET carabine 10m •Tenue de sport •Cahier de prise de note •Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle

Module Complémentaire BF Jeunes Encadrants

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

Le Module complémentaire n'est pas concerné par le tutorat, ni la journée de positionnement.

Module unique : **31 octobre 2026**

Prévision encadrement **: Formateurs du Brevet Fédéral Animateur**

Cadre de la formation.

Il s'agit d'apporter les compétences et connaissances complémentaire à la sécurité aux armes à feu, ainsi qu'à la législation. Cette formation se déroule communément avec les stagiaires BFA n'ayant pas obtenu leur CAC.

IMPORTANT : Se référer à la fiche descriptive du Certificat CAC (page 7) pour connaitre le matériel, les modalités et attendus.

La réussite valide l'obtention du Brevet Fédéral Animateur. Cela ouvre alors la possibilité de s'inscrire en formation Brevet Fédéral Initiateur, sous condition d'âge et de grade « Cible Couleur ».

Information : Les BFJE peuvent également s'inscrire en session CAC « standard ». Les conditions d'inscription restent identiques. Cependant aucune adaptation (pédagogie, évaluation…) ne sera mise en place. La limite des places par club s'appliquera dans ce cas.

Conditions spécifiques d'inscription.

Le module complémentaire BFJE est soumis à des spécificités. Les frais d'inscription pour la formation s'élèvent à 25 €. Merci de bien cocher « Module complémentaire » sur la fiche d'inscription



Conditions

- Licence valide
- Avoir 16 ans révolu à l'inscription
- Etre titulaire du BFJE
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)

Brevet Fédéral Animateur

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

La journée de positionnement a lieu dans votre département. Elle est animée par votre RFD. La présence du tuteur est recommandée sur la matinée.

Positionnement 22	Positionnement 29	Positionnement 35	Positionnement 56
03 octobre	04 octobre	10 octobre	4 octobre

Prévision encadrement : **Arnaud CHEVROLLIER et Bastien LEO**

Module 0
- Uniquement pour les stagiaires n'ayant pas déjà obtenu leur CAC
- Journée CAC en session spécifique
- 31 octobre (même lieu que le Module 1)

Module 1
- 1er novembre
- Lieu selon les inscrits

Module 2
- 27 février
- Lieu selon les inscrits

Module 3
- 12 juin
- Lieu selon les inscrits

Cadre de la formation.

Au sein du club, le rôle de l'animateur est orienté vers le public débutant :

- Anime les séances de découvertes
- Encadre les tireurs débutants en pistolet et carabine

- Acceuil et renseigne les nouveaux pratiquants
- Informe sur le fonctionnement fédéral et reglementaire

- Forme et valide jusqu'à la Cible Jaune

La durée globale comprend la formation à distance, l'alternance en club et les modules Ligue. Elle est de 64 heures, répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1 : Organiser la sécurité de la pratique (1h)
- ✓ BC 2 : Accueillir une personne ou un groupe (5h)
- ✓ BC 3 : Faire découvrir le Tir sportif (13h)
- ✓ BC 4 : S'intégrer en tant qu'animateur au sein du club (2h)

Journée de positionnement
- 1j en département

Modules Ligue
- 3 journées
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique
- Moodle

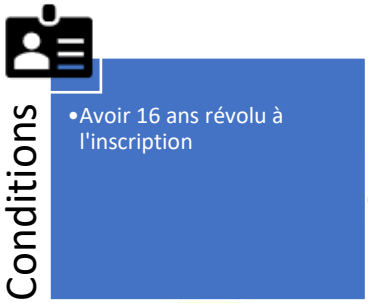
Alternance en club
- 40h minimum
- Avant le dernier module

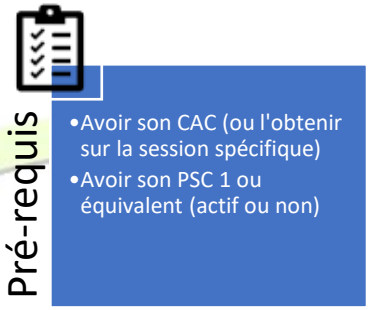
Inscription à la formation.

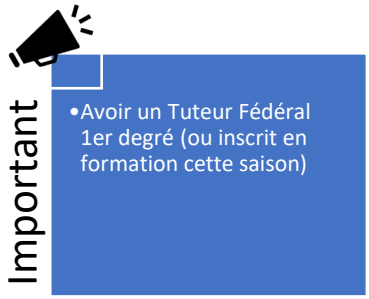
Le nombre de place est **limité à 15 stagiaires,** et maximum 3 du même club

Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à :

- Stagiaires ayant déjà le CAC : **100 €**
- Stagiaires n'ayant pas déjà obtenu le CAC : **150 €** (prix BFA + CAC)







Informations spécifiques à la formation.

L'alternance en club est obligatoire. Elle est consignée dans un **livret d'alternance** (à remettre complété et signé lors du dernier module).

Il est impératif de suivre les différents parcours sur **Moodle**. La partie à distance fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire ne faisant pas le parcours en ligne se trouvera dans **l'impossibilité de valider son BFA**.

La journée de positionnement vous présentera Moodle et son fonctionnement. Vous recevrez les codes de connexion par la Ligue, peu de temps après la clôture des inscriptions.

Les stagiaires passeront les grades Cibles Blanches et Jaunes, respectivement lors du positionnement et du dernier module Ligue. Les grades se passeront en pistolet **OU** en carabine, à votre choix.

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
•Passeport formateur fédéral •Livret de formation fédéral •Guide pédagogique fédéral •Cibles et munitions	•Pistolet ET carabine 10m •Tenue de sport •Cahier de prise de note •Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle

Brevet Fédéral Initiateur

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

La journée de positionnement a lieu dans votre département. Elle est animée par votre RFD. La présence du tuteur est recommandée sur la matinée.

Positionnement 22	Positionnement 29	Positionnement 35	Positionnement 56
04 octobre	03 octobre	11 octobre	11 octobre

Prévision encadrement : **Bastien LEO et Pascal KERLAU**

Module 1
- 07 & 08 novembre
- lieu selon les inscrits

Module 2
- 30 janvier
- lieu selon les inscrits

Module 3
- 21 mars
- lieu selon les inscrits

Module 4
- 24 avril
- lieu selon les inscrits

Module 5
- 13 juin
- lieu selon les inscrits

Cadre de la formation.

Au sein du club, le rôle de l'Initiateur est orienté vers le public initié :

- Encadre les tireurs initiés en pistolet et carabine, 10-25-50m
- Accompagne en compétition

- Créer des exercices et des séances adaptés au public à la discipline

- Forme et valide jusqu'à la Cible Verte

La durée globale comprend la formation à distance, l'alternance en club et les modules Ligue. Elle est de 80 heures, répartie en 4 Unités de compétences :

- ✓ UC 1 : Organiser la sécurité de la pratique
- ✓ UC 2 : Organiser une initiation adaptée et de qualité
- ✓ UC 3 : Transmettre les bases techniques (niveau initiation)
- ✓ UC 4 : S'intégrer en tant qu'initiateur au sein du club

Journée de positionnement
- 1j en département

Modules Ligue
- 1 weekend et 4 journées
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique
- Moodle

Alternance en club
- 40h minimum
- Avant le dernier module

Inscription à la formation.

Le nombre de place est **limité à 10 stagiaires,** et maximum 3 du même club

Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à **170 €**

Conditions

- Avoir 18 ans révolu à l'inscription
- Si BFJE ayant obtenu le module complémentaire: 17 ans révolu si Cible Verte 16 ans révolu si Cible Bleue

Pré-requis

- Licence à jour
- Avoir son BFA depuis 1 saison minimum
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)

Important

- Avoir un Tuteur Fédéral 1er degré (ou inscrit en formation cette saison)

Informations spécifiques à la formation.

L'alternance en club est obligatoire. Elle est consignée dans un **livret d'alternance**.

Il est **impératif** de suivre les différents parcours sur **Moodle**. La partie à distance fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire ne le suivant pas se trouvera dans **l'impossibilité de valider son BFI**.

La journée de positionnement vous présentera Moodle et son fonctionnement. Vous recevrez les codes de connexion par la Ligue, peu de temps après la clôture des inscriptions.

Les stagiaires passeront les grades Cibles Orange et Verte, respectivement lors du premier et du dernier module Ligue. Les grades se passeront en pistolet **OU** en carabine, à votre choix.

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Chaque convocation précisera le matériel spécifique nécessaire pour le module.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
• Livret de formation fédéral • Guide pédagogique fédéral • Cibles et munitions • Kit pédagogique supplémentaire : mètre, chronomètre, outils, Guide Cibles Couleurs…	• Passeport formateur fédéral • Pistolet et carabine 10m avec veste • Pistolet 25m ISSF • Carabine 50m ISSF avec veste, bretelle et coussin • Casque anti-bruit • Tenue de sport • Cahier de prise de note • Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle

Moniteur Tir aux Armes Réglementaires

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

Le Moniteur TAR ne permet pas l'encadrement contre rémunération. Il ne s'agit pas du CQP « Moniteur de Tir »

Prévision encadrement : **Jean-François Rigaudie et Philippe GOUDET**

Formation en ligne
- En autonomie, OBLIGATOIRE
- Elle débute avant le 1er module et se termine pour le dernier module

Module 1
- Date défini au mois de septembre 2026
- lieu défini ultérieurement

Module 2
- Date défini au mois de septembre 2026
- lieu défini ultérieurement

Cadre de la formation.

Au sein du club, le rôle du moniteur TAR est orienté vers le public de cette discipline (débutant et initié) :

- Fait découvrir le TAR en sécurité
- Encadre les tireurs initiés en arme de poing et d'épaule, dans l'ensemble des épreuves possible
- Accompagne en compétition

- Créer des exercices et des séances adapté au public à a la discipline
- Informe sur le fonctionnement fédéral et reglementaire

La formation se déroule majoritairement à distance sur une plateforme en ligne dédiée.

La durée globale comprend (en ligne et en présentiel) est de 53 heures. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1 : Organiser la sécurité de la pratique
- ✓ BC 2 : Organiser l'accueil et une initiation adaptée et de qualité
- ✓ BC 3 : Transmettre les bases techniques générale et spécifique, préparer à la compétition (niveau initiation)
- ✓ BC 4 : S'intégrer au sein du club

Modules Ligue
- 2 modules
- Axé sur la mise en pratique d'encadrant

Plateforme numérique
- Obligatoire

Inscription à la formation.

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires,** et maximum **3** du même club.

Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à **100 €**



Conditions

- Avoir 18 ans révolu à l'inscription
- Licencié depuis 3 saisons minimum
- Licence à jour



Pré-requis

- Avoir participé à une compétition officielle au cours des 3 dernières années
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)
- Avoir assimilé le règlement sportif TAR



Important

- Cette formation n'est pas concernée par la journée de positionnement.

Informations spécifiques à la formation.

Cette formation comporte une part importante de formation à distance. **Il est recommandé d'être un pratiquant TAR expérimenté.**

Elle forme et évalue sur l'ensemble des techniques TAR : arme de poing et d'épaule.

Il est **impératif** de suivre les différents parcours sur **la plateforme en ligne**. La partie à distance fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire ne le suivant pas se verra automatiquement refuser l'obtention.

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Chaque convocation précisera le matériel nécessaire pour le module.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
• Passeport formateur fédéral • Cibles	• Armes de poing et d'épaule avec bretelle • Munitions manufacturés • Casque anti-bruit • Tenue de sport • Cahier de prise de note • Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur la plateforme

Informations sur le Brevet Fédéral Entraineur

Cette formation est organisée par la FFTir. **Les anciens BFE 1er et 2ème degrés ont fusionnés pour devenir le Brevet Fédéral Entraineur.**

Présentation

Il s'agit d'acquérir les compétences relatives aux cycles d'entrainement, de perfectionnement et de formation d'encadrants.

Une arme « majeure » est choisie lors de l'inscription. Les stagiaires peuvent participer à **un module facultatif complémentaire** dans l'arme inverse, afin d'être polyvalent.

Il appartient aux stagiaires de prendre contact rapidement avec l'ATR afin de déterminer la date et modalité d'intervention.

Accès	Organisation	Frais
• Détenir son BFI depuis plus de 2 saisons • Envoyer son dossier complet à la FFTir avec l'avis obligatoire de l'ATR • Réussir les tests de sélection-positionnement • Un tuteur fédéral 2° degré sera demandé	• 4 Modules de formation :150 h • Alternance: 70h • Une intervention en Collectif Régional: 10h • Une intervention en formation bénévole Ligue : 10h	• Hébergement - Restauration : à la charge FFTir • Pédagogique : Aide possible de la Ligue et de son Comité départemental • Une aide de son club est également possible (frais pédagogiques, déplacements...) selon leurs modalités

Les personnes intéressées doivent prendre contact avec l'ATR (atr@tir-bretagne.org).

Rendez-vous sur le site fédéral https://www.fftir.org/entraineur/

La formation prépare à 6 blocs de compétences en pistolet, carabine ou plateau.

- ✓ BC1 – Concevoir, organiser et conduire l'entraînement,
- ✓ BC2 – Améliorer les compétences techniques des athlètes,
- ✓ BC3 – Préparer et optimiser le matériel,
- ✓ BC4 – Préparer et suivre les athlètes en compétition,
- ✓ BC5 – Encadrer une action de formation de cadres,
- ✓ BC6 – Appréhender l'environnement institutionnel, la réglementation et les responsabilités de l'entraîneur.

Demande d'inscription formation INITIALE

Merci d'écrire le plus lisiblement possible

Nom : ..... Prénom : .....

Club : ..... n° de licence : .....

Date de naissance : / / Catégorie d'âge : .....

Je suis en situation de handicap : ☐Non ☐Oui (Avis CNS médical à joindre)

Tél : ..... E- mail : .....

Adresse : .....

.....

Cible Couleur détenue : Discipline principale :

Niveau de compétition au cours des 3 dernières années :

☐ Loisir ☐ Départemental ☐ Régional ☐ National

Fonction(s) **principale(s)** au sein du club :

☐ Encadre des jeunes ☐ Encadre des adultes ☐ Surveillance de pas de tir

☐ Elu au comité directeur ☐ Autre: .....

Type : Initiale « Je me forme et certifie mes compétences »

Formation :

☐ Brevet Fédéral Jeune Encadrant
☐ Module complémentaire BFJE
☐ Brevet Fédéral Animateur (CAC déjà obtenu)
☐ Brevet Fédéral Animateur (CAC à obtenir)
☐ Brevet Fédéral Initiateur
☐ Moniteur TAR

☐ Certificat CAC Session A
☐ Certificat CAC Session B
☐ Certificat CAC Session C
☐ Certificat CAC Session D
☐ Certificat CAC Session E
☐ Certificat CAC Session F

Tout dossier incomplet ou hors-délais ne sera pas prise en compte.

Documents à joindre dans le dossier :

- Chèque à l'ordre de la Ligue ou preuve de virement
- Copie du PSC 1 (ou équivalent)
- Monitorat TAR : 1 palmarès de Championnat officiel TAR (3 dernières années)
- Si concerné : demande de dérogation (Voir page 20)
- Pour les mineurs : autorisation parentale (voir page 21)

Merci de lire attentivement les phrases suivantes avant de cocher.

☐Je consent à la collecte et au traitement de mes données personnelles dans la cadre de la formation.

☐ J'ai pris connaissance des pages 1 à 3 présentant les diverses modalités (inscription, annulation, restauration, hébergement, modalité de validation, recours)

☐ J'ai pris connaissance de la fiche de ma formation et du matériel à apporter. En l'absence du matériel nécessaire, ma participation à la journée pourra être refusée.

☐ J'ai pris connaissance de l'obligation d'un Tuteur Fédéral 1er degré (sauf CAC, module complémentaire BFJE et Moniteur TAR).

Tuteur Fédéral 1er degré : ☐ obtenu en 20..... ☐ Inscrit en formation cette saison

Nom et Prénom : E-mail :

Indiquez vos motivations pour participer à la formation : .....

Avis obligatoire du Président de club : .....

Date et signature du stagiaire Date et signature du Président

Demande de dérogation

A l'attention de l'ATR,

Je soussigné(e) (nom et prénom) : .....

N° licence :..... N° club :.....

Demande exceptionnellement une dérogation pour être autorisé à suivre la formation initiale :

☐ BF Jeune Encadrant ☐ BF Animateur ☐ Moniteur TAR

☐ Certificat CAC ☐ BF Initiateur

Pour le(s) motif(s) suivant :

☐ Délais insuffisant depuis l'obtention du Brevet Fédéral précédent

☐ Age minimal requis non atteint

☐ Autre (précisez):.....

.....

Pour les licenciés d'une autre Ligue, merci d'utiliser la feuille de demande de dérogation fédérale (ITAC), complétée par votre RFL.

Motivations et/ou situation justifiant le besoin de formation par dérogation :

.....

.....

.....

.....

.....

Le .../...../ Signature du demandeur :

Cadre Réservé à l'ATR

Demande : ☐ Refusée ☐ Acceptée ☐ Acceptée sous conditions

Indiquez les conditions le cas échéant : .....

Le / / Signature :

Autorisation parentale

Je soussigné, M. (mère, père, tuteur légal de l'enfant *) autorise pour la saison sportive 2026-2027 :

- Mon enfant …… à participer à la formation

☐ BF Jeune Encadrant ☐ BF Animateur

☐ Certificat CAC ☐ BF Initiateur

- Les membres de l'Equipe Technique Régionale, à transporter en voiture individuelle mon enfant dans le cadre de la formation.
- La collecte et le traitement de ces données dans le cadre de la formation

En cas d'urgence, j'autorise :

- Les responsables de la ligue à prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation et à l'hospitalisation éventuelles de mon enfant
- Toute intervention chirurgicale rendue nécessaire en cas d'accident majeur.

Fait à ……, le ……

Signature obligatoire (précédée des mentions "Lu et approuvé" et "Certifié exact") :



Contact

Assistante Technique Régionale :
Maud CARADEC – atr@tir-bretagne.org – 07 50 87 61 20

Rejoins-nous sur notre page pour suivre toute notre actualité !
@LigueTirBretagne

Nos partenaires

AGENCE NATIONALE DU SPORT
ville de COLPO
BRODERIE DISTINCTION
Région BRETAGNE
BREIZHSPORTS
COPIES DES LICES
ENVIE D'OPTIQUE L'OPTICIEN DES SPORTIFS